

# Instance Équité et réconciliation

## LE BILAN DES ANNÉES DE PLOMB

et le fonctionnement du pouvoir judiciaire.

D'autre part, l'Instance a considéré que la lutte contre l'impunité requiert, en plus des réformes juridiques, de cristalliser et d'activer des politiques publiques dans les secteurs de la justice, de la sécurité, du maintien de l'ordre, de l'éducation et de la formation permanente, ainsi qu'une implication active de l'ensemble des composantes de la société.

L'Instance a également souligné dans son rapport que le renforcement de l'État de droit exige des réformes dans le domaine sécuritaire, de la justice, de la législation et de la politique pénales. Elle a préconisé à cet effet la clarification et la publication des textes réglementaires relatifs aux attributions, à l'organisation, aux processus de décision, aux modes d'opération et aux systèmes de supervision et d'évaluation de tous les appareils de sécurité et de renseignement, ainsi que des autorités administratives en charge du maintien de l'ordre public ou ayant le pouvoir de recourir à la force



Le témoignage de Maria Zaoui. Un autre moment de grande émotion.

publique. Elle a aussi recommandé le renforcement de l'indépendance de la justice, particulièrement à travers la révision du statut du conseil supérieur de la magistrature et la mise à niveau de la législation et de la politique pénales dans le sens du renforcement des garanties de droit et de procédure contre les violations des droits de l'Homme. Ce faisant, l'IER aura baissé le rideau sur un chapitre énorme d'investigations et de recherches, entamé le 7 janvier 2004, date de son installation par SM le Roi Mohammed VI, en tant que commission nationale pour la vérité, l'équité et la réconciliation dans l'objectif de «rétablir les victimes dans leur dignité, d'apporter réconfort à leurs familles et réaliser la réconciliation apaisante» et de «tirer le meilleur parti des réalisations antérieures et consolider les acquis pour parvenir à un règlement juste et équitable, humain, civilisé et définitif de ce dossier»

### Avant l'IER

Le travail considérable de recherche et d'investigations de l'IER n'est pas une œuvre isolée, il constitue – il faut le dire - une partie intégrante d'un processus juridique et politique entamé par le Maroc, dès les années 90 du siècle dernier, alimenté par l'apport de nombreux affluents endogènes et exogènes. Sur le plan interne, il convient de rappeler l'évolution politique qui a connu un saut qualitatif depuis que feu SM Hassan II a décidé l'amnistie générale au profit des prisonniers politiques, la révision de la Constitution et la nomination du gouvernement d'alternance. Au niveau externe, il importe de signaler l'évolution que les critères et les approches des droits humains et de la justice transitionnelle ont connue de par le monde. Les actions entreprises par l'IER ont été amorcées depuis le début des années 90 du siècle dernier sous différentes formes. En effet, feu SM Hassan II avait accordé une amnistie générale à tous les prisonniers et exilés politiques dans le contexte d'un consensus politique ouvert sur l'avenir entre les diverses composantes politiques nationales. Ensuite, cette décision a été étayée par les initiatives prises par les gouvernements successifs portant sur la mise en oeuvre de programmes de réparation et de réhabilitation des victimes, avant la mise en place de la commission indépendante d'arbitrage, qui a statué sur 5000 dossiers des victimes des violations passées des droits humains et versé près de 100 millions de dollars d'indemnités. Conscient de l'importance de parachever ce processus entamé sous le règne de feu SM Hassan II et soucieux de développer davantage l'approche juridique, de canaliser la transition démocratique et de moderniser le pays, SM le Roi Mohammed VI a procédé à l'installation de l'Instance équité et réconciliation. La mise sur pied de cette instance intervient également en réponse à une série de demandes qui se sont concrétisées à travers les actions du tissu associatif, des acteurs politiques et des organisations de défense des droits de l'Homme, notamment au sein de l'association des victimes des violations passées des droits humains «le forum marocain pour la vérité et la justice». C'est ainsi que cette approche a permis de replacer la question des droits de l'Homme dans son acception globale en oeuvrant à la réhabilitation des victimes, la résolution des dossiers des violations, le parachèvement des recherches et des investigations et l'éclaircissement du sort des disparus, le tout dans le cadre d'une vision politique d'ensemble résolument attachée à la justice, à la réconciliation et au renforcement de la démocratie pour la réalisation du développement global du Maroc.

**Suzanne Harvey**, M.B.A., MCP  
Rosemont-La Petite-Patrie

Réussir le Canada  
**Liberal**



**Pendant que le Bloc québécois joue les gérants d'estrade, le gouvernement libéral de Paul Martin agit :**

**À l'international**

- L'affirmation de notre souveraineté face aux États-Unis concernant l'Iraq et le bouclier anti-missile
- La protection de nos acquis culturels par la Convention sur la diversité culturelle

**En santé**

- Un réinvestissement massif dans les soins de santé et un accord distinct pour les besoins spécifiques du Québec
- Un programme national de garderies pour les familles du pays
- Le financement de congés parentaux plus généreux pour les nouveaux parents

**En économie**

- La défense de nos intérêts en matière de bois d'oeuvre
- Le taux de chômage le plus bas en 30 ans
- Plus de 60 milliards de dollars remboursés sur la dette
- Le seul pays du G8 affichant une baisse du déficit budgétaire 8 ans de suite

**En environnement**

- Un accord historique sur l'implantation du protocole de Kyoto
- Un accord sur la protection des eaux des Grands-Lacs

**En gouvernance**

- Des droit égaux pour les conjoints de sexe opposé et de même sexe
- Des investissements pour les droits des autochtones et des minorités
- Une décentralisation de pouvoirs et de programmes clés à Québec.

www.plcq.ca  
www.suzanneharvey.ca

Venez rencontrer Suzanne Harvey et son équipe  
1896, rue Beaubien est, Montréal (Québec) H2G 1L9  
Téléphone : (514) 270-4204